

CONTACTS

SUAPS

Maryline Duret 23 16
Secrétaire de scolarité
maryline.duret@univ-lyon2.fr

UFR Langues/centre de langues

Vanessa Robles 43 96
Responsable de scolarité
vanessa.robles@univ-lyon2.fr

DFVE/Pôle initiatives étudiantes

Virginie Mattafiri 26 13
Référénte vie étudiante
virginie.mattafiri@univ-lyon2.fr

SCUIO-IP/Pôle Stages et insertion

Marjorie Mercieux 26 08
Chargée d'insertion
professionnelle
m.mercieux@univ-lyon2.fr

Portails 2, 4, 8, 9, 10, 13

parcoursclefs@univ-lyon2.fr
claire1.polo@univ-lyon2.fr

De quoi s'agit-il ? _____

L'étudiant.e peut valoriser par l'obtention d'un bonus sur sa moyenne générale, sa participation à un dispositif spécifique.

Ces bonus concernent différentes activités : le sport, la LSF, l'engagement, le stage volontaire, le parcours CLEFS.

Les bonus ne sont pas cumulables entre eux.

La bonification est octroyée selon des barèmes spécifiques à chaque bonus, mais celle-ci est graduée de 0 à 0,6 points (0,4 pour le bonus LSF).

La bonification vient s'ajouter à la moyenne semestrielle de l'étudiant.e.

Le bonus sport _____

Niveaux concernés : tous les semestres de licence + master anthropologie

Règles :
- 1 seul cours noté par semestre
- changement de sport noté possible au second semestre.

Le bonus LSF (langue des signes française) _____

Niveaux concernés : L1, L2, L3 sur les semestres 1 et 2

Règles :
- ne remplace pas la langue transversale
- aucune demande de dispense d'assiduité possible
- niveau débutant (A1) et faux débutant (A2).

Le bonus engagement étudiant _____

Niveaux concernés : L2, L3, M1 sur le second semestre

Règles :
- étudiant.es engagé.es bénévolement dans une association, donneur/euse de notes pour la mission handicap, réserviste, ou sapeur-pompier volontaire
- 1 seule bonification par mention de diplôme
- engagement formalisé (minimum 25h sur l'année), bénévole, participation active, et servant l'intérêt général (sont exclues les associations représentatives d'intérêts privés, syndicales, confessionnelles et les partis politiques)
- candidater au 1^{er} semestre - ateliers au 2nd semestre - dossier à rendre mi-avril
- évaluation en commission.

Le bonus stage volontaire _____

Niveaux concernés : L2, L3, M1, M2

Règles :
- 1 seule bonification par mention de diplôme
- stage de 1 à 2 mois en licence et de 2 à 4 mois en master - en France (pas d'absence durant les enseignements et examens)
- candidater : documents à fournir (CV, lettre de motivation et attestation de responsabilité civile) - entretien de validation - création d'une convention de stage.
- rapport de stage à réaliser - entretien bilan.

Le bonus parcours CLEFS, créer, lire, écrire et faire de la science _____

Niveaux concernés : L1

Règles :
- bonus (+0.6 points maximum sur la moyenne du semestre) au S1 et 3 crédits ECTS au S2 (le cours CLEFS remplace le TD méthodologie et le cours d'entrepreneuriat au S2).
- inscription sur la base du volontariat en s'adressant au responsable de licence, au/ à la chargé.e de TD méthodologie ou au/ à la coordinateur/coordinatrice du parcours CLEFS
- offert pour 6 portails
- chaque semaine de novembre à avril : 2 h de cours en présentiel + 1 h d'activité à distance sur une plateforme en ligne + 1h30 de tutorat avec un.e étudiant.e de master + au second semestre uniquement 2 heures d'option
- Projet d'événement public de fin d'année à réaliser en groupe (débat, exposition, mise en scène).